

Numéro 119
janvier 2015

Dispensé de timbrage **TROYES PPDC**
CPPAP
1219 S 07094
ISSN
2263 - 679X
Imprimeur & éditeur
SNUipp de l'Aube
3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes
Directeur de publication
Jean-Denis Brunette
Prix au n° : 0.70 euros



déposé le 14/01/2016

MEILLEURS VOEUX À TOI SOLIDARITÉ !

"L'organisation de la solidarité est une question d'avenir qui se pose en toute société et non un monument historique qu'on pourrait raser ou conserver en l'état"
déclare Alain Supiot dans un article du Monde Diplomatique.

EDITO

En rappelant que *"la solidarité est l'expression de l'égalité digne des êtres humains, l'auteur souligne que "son organisation est un frein à l'extension de la logique marchande à toutes les activités humaines. Cible privilégiée des politiques néolibérales, l'érosion des solidarités nationales est la manifestation la plus visible de cette remise en cause."*

L'augmentation des déficits de l'état, souvent associé dans un amalgame volontaire à trop de dépenses quand l'affaiblissement des recettes (19,5% du PIB en 1982 et 14,5% du PIB en 2013) en est tout aussi responsable, justifie depuis longtemps les coupes budgétaires qui affaiblissent les services publics: 46 milliards de puis 2013 et 50 milliards programmés entre 2015 et 2017.

L'emploi public est globalement en baisse puisque près de 7000 postes de fonctionnaires ont été supprimés entre 2013 et 2015, non compensés par le recrutement de contractuels qui représentent à ce jour près de 20% des agents de la fonction publique. Conditions de travail et salaires se dégradent pour accroître la "productivité" des agents. La définition d'objectifs difficiles, voir impossibles à atteindre dévalorisent les personnels. Le déploiement d'un régime indemnitaire au détriment du traitement entraîne un recul de la protection sociale et développe les inégalités voire une mise en concurrence des agents.

En appelant les enseignants à se mobiliser massivement le 26 janvier prochain, le SNUipp-FSU n'entend pas seulement revendiquer le dégel du point d'indice et l'amélioration de nos conditions de travail.

Il espère surtout que cette mobilisation s'inscrive dans la continuité d'une offensive en faveur d'un service public de qualité, seul garant de l'égalité digne des citoyens.

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
LE MARDI 26 JANVIER 2016**

Défendons le service public ! C'est plus de solidarité pour d'avantage de cohésion sociale et nationale !

Fabrice LAMQUIN



sommaire

Edito	p1
Grève du 26 janvier	p2
CAPD du 27 novembre 2015	p3
Brèves		
Dotations académiques	p4

Encart FSU réforme territoriale



GRÈVE NATIONALE

LE 26 JANVIER

POUR
NOS

SALAIRES

ET L' **ISAE**
à **1200 euros**

Vous le savez, nos salaires sont bloqués depuis 2010 et notre pouvoir d'achat est en baisse.

Or, pour la première fois depuis cinq ans, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires, dont les enseignants du primaire, est prévu en février prochain.

Cet engagement n'est pas le fruit du hasard. C'est le SNUipp et sa fédération, la FSU, qui ont obtenu son inscription lors des négociations sur les parcours, carrière et rémunération (PPCR).

Ce rendez-vous est aussi le fruit des mobilisations qui ont eu lieu sur le sujet ces dernières années.

Mais tout reste à faire. Maintenant, il s'agit d'obtenir une vraie revalorisation de nos salaires et pas des mesurette.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE POUR UN VRAI DEGEL DE NOS SALAIRES

Conséquence de PPCR, le ministère de la Fonction publique va faire des propositions pour les salaires des fonctionnaires. Après six années de gel du point d'indice et de hausse des cotisations retraites, le passif est lourd, et équivaut à une perte de 8% du salaire mensuel soit 193 euros par mois pour un PE au 8e échelon. Sans compter qu'au 1er janvier de cette année, une nouvelle augmentation des cotisations retraites de 0,4% provoque une perte de 10€ par mois pour un salaire mensuel de 2458€ (en 2016, la perte cumulée s'élève à plus de 40 euros mensuels).

Sauf que pour l'heure, le gouvernement n'a pas encore budgété le dégel et qu'il privilégierait une hypothèse basse de revalorisation.

Obtenons du gouvernement qu'il revoie à la hausse son scénario de départ et qu'il augmente significativement la valeur du point d'indice.

DANS LES COLLEGES, POUR L'ABROGATION DE LA REFORME

Le SNES-FSU et l'intersyndicale appelle à l'abrogation de la réforme des collèges et à la reprise des discussions pour un autre projet.



DANS L'EDUCATION NATIONALE, POUR UNE ISAE A 1200 EUROS ANNUELS, A PARITE AVEC L'ISOE

En réponse à l'initiative du SNUipp-FSU pour l'ISAE à 1200 euros, soutenue par plus de 50000 collègues, la ministre a affirmé que la revalorisation de l'ISAE serait discutée en février-mars dans le cadre du rendez-vous salarial.

Sauf que le gouvernement n'a encore décidé ni du montant de cette revalorisation, ni du principe d'une programmation conduisant aux 1200 euros comme l'ISOE du second degré. Là encore, c'est l'hypothèse basse qui circule : un coup de pouce de 200 euros supplémentaires et c'est tout.

Exigeons du gouvernement plus d'ambition pour augmenter les salaires des enseignants du primaire, parmi les plus faibles en Europe : une ISAE à 1 200 euros/an pour tous avant la fin du quinquennat.

Toutes les infos sur la manif FSU, CGT et Solidaires du 26 janvier à Troyes sur notre blog.

N'oubliez pas de vous déclarer gréviste avant le samedi 23 janvier (modèles de lettre sur notre blog également).

CAPD du 27 novembre 2015

notre compte rendu

Notre déclaration préalable

Cette CAPD se tient le jour de l'hommage national rendu aux victimes des attentats du 13 novembre. Nous réaffirmons notre soutien aux familles des victimes. Ce temps du recueillement et de la compassion est aujourd'hui indispensable.

Rien ne saurait pourtant justifier une action précipitée qui se traduirait par des prescriptions ajoutant de la difficulté au travail enseignant. Le temps de la réflexion et du débat avec la profession sera lui aussi nécessaire.

Pour reprendre l'ordre du jour de cette réunion, nous rappelons que, fidèle à ses mandats, le SNUipp-FSU continue de revendiquer la transformation de la hors classe en un échelon accessible à tous ainsi qu'un rythme d'avancement unique.

La faible augmentation du ratio d'accès à la hors classe, qui reste éloignée du ratio des corps équivalents, ne peut satisfaire nos revendications égalitaires et salariales.

Le recrutement de 10 enseignants contractuels installe une nouvelle précarité pour les enseignants du premier degré de notre département et crée d'autres inégalités. Si ce recrutement répond à un besoin d'urgence, la solution d'avenir est un recrutement sur liste principale à hauteur des besoins et la mise en place d'un vrai pré-recrutement statutaire.

Les élus du SNUipp-FSU AUBE

Le 27 novembre s'est tenue la CAPD dédiée principalement aux promotions des PE et à l'accès à la hors-classe. Vous trouverez ci-dessous les habituels récapitulatifs vous permettant de vous situer.

Avancement des PE

Passage à l'échelon	Grand Choix		Barème du dernier promu	Choix		Barème du dernier promu	Ancienneté
	Promouvables	Promus		Promouvables	Promus		
5	19	5	29,000				14
6	56	16	34,500	35	25	33,503	12
7	74	22	38,503	49	35	37,503	16
8	64	19	43,503	46	33	42,253	16
9	88	26	49,500	57	40	51,097	18
10	75	22	63,361	56	40	58,000	18
11	64	19	72,503	27	19	68,547	4
TOTAUX	440	129		270	192		97

Accès à la Hors-Classe : diviser pour moins payer ?

Annoncée suite aux discussions menées au pas de charge en fin d'année scolaire 2013, l'augmentation du taux d'accès à la hors-classe s'est poursuivie (et se termine) cette année pour atteindre 4,5%.

Une nette évolution après de longues années de blocage à 2% qui permet aujourd'hui à un plus grand nombre de collègues d'y accéder, c'est certain : il y avait 23 promu(e)s en 2012, 35 en 2013, 52 en 2014 et 59 cette année. Appliquer le taux de 7% pratiqué dans le second degré aurait permis à plus de 90 collègues d'accéder à la hors-classe : nous en sommes loin.

L'augmentation du nombre d'accès à la hors-classe ne diminue pas les inégalités salariales au sein même du corps des PE. Les contingents étant fixes, le système de la hors-classe est par nature inégalitaire. Le barème actuel favorise les directeurs et directrices, les collègues de REP et les conseiller(e)s pédagogiques : ces critères sont-ils justes ou injustes ? Notre employeur aimerait que l'on se pose et que l'on vous pose cette question, nous nous y refusons.

Nous revendiquons la transformation de la hors-classe en un échelon accessible à tou(te)s et l'ouverture de réelles négociations sur le niveau de nos salaires.

Nous devons également exiger que soit abordée la question des inégalités salariales entre hommes et femmes. Quel rapport avec l'accès à la hors-classe dans notre département ? Dans l'Aube, près d'un promu sur trois est un homme alors que 8 enseignants sur 10 sont des femmes...

Syndiqué(e)s,
le vendredi 13 mai se tiendra le congrès départemental du SNUipp 10. Réservez cette date dès aujourd'hui sur vos agendas !
Participer à un congrès syndical est un droit.



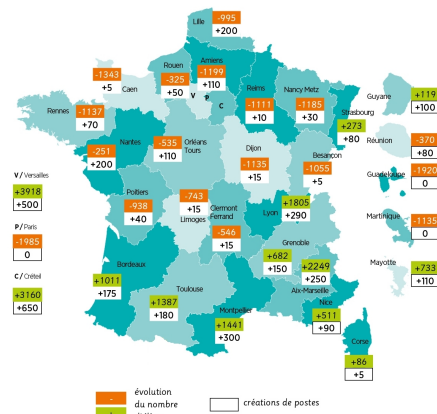
3 835 postes créés en 2016, 10 pour l'académie

La répartition académie par académie des 3 835 postes créés dans le premier degré à la rentrée prochaine a été dévoilée par le ministère début décembre.

Ce dernier affiche que ce sont d'abord des critères sociaux et les dispositifs liés à la politique d'éducation prioritaire qui ont présidé à cette répartition, ainsi que la ruralité et l'évolution démographique des territoires.

Pour l'académie de Reims, ce sont donc 10 créations de postes pour une baisse anticipée de 1111 élèves.

L'Aube, qui connaît une baisse démographique moins importante que ses voisins, devrait certainement



pour bénéficier de quelques créations de postes.

Un Comité Technique Académique se sera réuni le jeudi 14 janvier : nous pourrons certainement communiquer plus précisément sur notre blog.

Au niveau départemental, il restera ensuite à procéder aux arbitrages habituels concernant les ouvertures et fermetures. Les élu(e)s SNUipp-FSU défendront les situations des écoles et les ouvertures devant élèves, sachant que l'Aube, à l'image de la France, a un nombre d'élèves par classe bien trop élevé comparativement aux autres pays européens. Vous avez dit « priorité au primaire » ?

Pensez à communiquer à vos élu(e)s SNUipp-FSU les informations actualisées sur vos effectifs par mail ou sur l'espace sécurisé de votre école (un lien unique a été envoyé à l'adresse mail de chaque école du département)

Décharges de direction

Le 13 janvier, au moment où ce journal sera plié, se sera tenu un groupe de travail CTSD qui aura évoqué les nouvelles modalités de décharge des directions des écoles 1,2 et 3 classes et les nouvelles quotités pour les décharges existantes.

+ d'infos sur notre blog

De nouveaux contractuels dans l'Aube ?

Dans le numéro de novembre d'Unitaires 10, nous vous annonçons que 10 contractuels titulaires d'un Master et candidats malheureux au concours avaient été embauchés dans le département.

Il semble, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que 5 à 10 nouveaux contrats seront signés.

Pour l'heure, ces personnels sont placés par l'administration sur des remplacements longs et, semble-t-il, proches de l'agglomération.

Nous renouvelons ici bien sûr notre ferme opposition au recours à des emplois contractuels précaires. Ces personnels et leurs élèves n'ont pas à payer les conséquences de notre employeur dans le recrutement et la formation des enseignants.

Le nombre de places au concours est connu

Le nombre de places au concours augmente au niveau national en passant de 11920 à 12911 places. Il diminue au niveau académique, en passant de 275 à 214 places. Il reste maintenant à trouver les candidats...

Vers la disparition des circonscriptions ?

Répondant à une commande ministérielle, l'IGEN et l'IGAENR ont publié un rapport intitulé « *Pilotage et fonctionnement de la circonscription du 1er degré* ».

Au motif que les circonscriptions ne correspondent à aucune entité géographique, le rapport préconise plusieurs pistes qui, si elles étaient adoptées, bouleverseraient l'organisation du 1er degré.

Parmi les scénarios envisagés pour remplacer les circonscriptions, nous assistons au retour de projets déjà largement rejetés par le passé :

> **la création d'EPEP (Etablissement Public du Premier Degré)** avec autonomie budgétaire et chef d'établissement. La taille de l'établissement dépendrait de sa situation (15 classes en ville, une dizaine d'écoles de 1 à 3 classes en milieu rural...)

> **la création d'EPSC** pour une continuité pédagogique de la maternelle à la troisième. Le principal du collège en deviendrait le chef, épaulé par un adjoint en charge du 1er degré.

Conscients de l'opposition de nombreux acteurs à ces projets, les rapporteurs envisagent d'autres solutions consistant à conserver l'échelon de la circonscription en développant les prérogatives des collectivités territoriales, à l'image de ce que nous observons déjà dans la réforme des rythmes.

Que des bonnes nouvelles, donc. Mauvaise langue, le SNUipp dénonce des projets dont les seules préoccupations sont d'ordre budgétaire et également l'intrusion des collectivités territoriales dans l'organisation du travail des enseignants et la pédagogie scolaire...

Contact

3 bis rue Voltaire
10 000 Troyes

03-25-73-70-07

snu10@snuipp.fr

Blog

<http://10.snuipp.fr>

Infos

Ce journal est édité par la section auboise du SNUipp. Il est financé par la cotisation de ses adhérents.

Unitaires10 est réalisé avec le logiciel libre et gratuit **Open Office**.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Contactez-nous.